

Réservez votre composteur dès maintenant



Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères - moins 100 kg par habitant par an - soit une cure d'amincissement d'un tiers du poids de notre poubelle - et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Mais elle participe aussi à la préservation de l'environnement. Engrais naturel, le compost améliore la structure des sols et en augmente la fertilité.

Afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, GPS&O lance une nouvelle campagne de distribution de composteurs à tarif préférentiel. Six sessions sont programmées entre avril et octobre. Au total, près de 1000 composteurs sont prêts à trouver acquéreur sur l'année 2022.

Les inscriptions pour les 3 premières sessions sont ouvertes à compter du mardi 12 avril.

La promotion du compostage participe pleinement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) visant à réduire le poids des poubelles de 37,7 kg par habitant et par an d'ici 2024.

Chaque année, à l'échelle de la communauté urbaine, on estime à 45 000 tonnes de déchets verts (jardin et cuisine) qui pourraient être détournés du circuit de collecte et de traitement traditionnel.

Infos pratiques

Le composteur

- Tarif : 20€ l'unité (Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O) ;
- Contenance : 400 litres ;
- Matière : bois.

En bonus : un guide pratique et un bio-seau gratuits !

2 vagues de distributions en 2022

3 sessions avant l'été :

- Samedi 23 avril, Centre Technique Communautaire d'Aubergenville, 5 Rue Augustin-Fresnel (COMPLET) ;
- Samedi 28 mai, Centre Technique Communautaire de Carrières-sous-Poissy, 100 avenue Vanderbilt (COMPLET) ;
- Samedi 18 juin, Centre Technique Communautaire de Buchelay, rue Roger Sarlet.

3 sessions sont prévues à la rentrée : les dates et lieux seront précisés ultérieurement.

Modalités de réservation et de paiement

La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne sur gpseo.fr via la rubrique « démarches en ligne » en [cliquant sur ce lien](#).

Les habitants s'inscrivent sur le créneau de leur choix :

- Le matin : 9h, 10h ou 11h.
- L'après-midi : 12h45, 13h45, 14h45, 15h45 ou 16h45.

Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription.

Une initiation gratuite au compostage par un éco conseiller le jour de la remise (session de 45 min).

Document(s)

[Le guide du compostage individuel](#)

[Guide du compostage en collectif](#)

Liens utiles

[Commandez votre composteur](#)

Vous aimerez aussi...



[Le compost, on a tous à y gagner !](#)